



Le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel pouvant :

- informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;
- créer et promouvoir des produits touristiques ;
- accueillir et accompagner des touristes ;
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

Quelles sont les qualités nécessaires pour préparer ce diplôme ?

- ◆ Posséder une bonne culture générale
- ◆ Posséder de bonnes connaissances en géographie et droit
- ◆ Posséder des capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse, le sens des contacts humains, du travail en équipe
- ◆ Avoir une certaine aisance relationnelle



Une formation qualifiante en deux ans

La formation se déroule sur deux ans et intègre des stages d'une durée globale de 12 semaines qui participent pleinement au développement des compétences professionnelles figurant dans le référentiel du BTS Tourisme et prépare l'insertion professionnelle visée.

Le BTS Tourisme prévoit une spécialisation à deux niveaux :

dans la partie « gestion de l'information touristique », il est prévu une spécialisation fonctionnelle permettant d'approfondir soit la dimension multimédia, soit la dimension touristique ;

d'autre part, dans le cadre du parcours de professionnalisation, le futur diplômé du BTS Tourisme pourra, au travers de sa pratique professionnelle, en particulier pendant les périodes de stage, mais aussi par la réalisation d'une étude personnalisée, développer et valoriser des compétences spécifiques liées à une orientation fonctionnelle ou sectorielle particulière. Par exemple, le tourisme d'affaires, l'écotourisme, le tourisme de croisières, le thermalisme, le tourisme social, le tourisme balnéaire...



Quels sont les débouchés professionnels ?

Les titulaires de ce BTS débutent à l'accueil d'un office de tourisme ou au comptoir d'une agence de voyages.

Ils peuvent être employés comme animateur dans un club de tourisme ou une résidence de tourisme ou un camping.

Les secteurs du sport, du transport et de l'hôtellerie peuvent recruter les diplômés de ce BTS.

Avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle du secteur du tourisme et des loisirs sportifs, du management des établissements de loisirs, de l'accompagnateur en écotourisme, par exemple.